



FORMATION HANDISPORT

Organisateur : CR HANDISPORT BFC
Responsable de session : Thierry JALBAUD

N° SIRET: 785.307.315.000.32
Lieu : Métabief

N° OF : 11 75 112 80 75
Date(s) : 11-12/04/2026

Ce temps de formation en présentiel est précédé de 10h de formation en e-learning en autonomie pour valider les badges du module "Les Indispensables FFH"
Ainsi que 4h de formation en e-learning en autonomie pour valider les quizz du module "animateur fédéral handisport randonnée option FTT"
Et 2h de formation en e-learning en autonomie pour valider les quizz du module "base pédagogique"

Heure	Durée	Durée cumulée	Séquence-thème	Intervenant(s)	Lieu-x
Jour 1 : 11 AVRIL 2026					
9h	0:30	0:30	Accueil, présentation de l'OF, évaluation des niveaux, expression des attentes, rappel des objectifs	Thierry JALBAUD	Station de Métabief
9h30	1:00	1:30	Présentation de la fédération handisport, des handicaps - Retour sur e-learning Présentation du matériel et notions de montage, de réglages, de sécurité, de réglementation et de manutention	Thierry JALBAUD	Station de Métabief
10h30	2:00	3:30	Pratique activité, prise de télésiège, pilotage, accompagnement	Thierry JALBAUD - Olivier MARTIN	Station de Métabief
12h30			Repas		
13h30	3:00	6:30	Pratique activité, prise de télésiège, pilotage, accompagnement	Thierry JALBAUD - Olivier MARTIN	Station de Métabief
16h30	0:30	7:00	bilan journée, retour sur les acquis, régulation	Thierry JALBAUD	Station de Métabief
Jour 2 : 12 AVRIL 2026					
9h	0:30	7:30	Préparation de la sortie puis accueil du public	Thierry JALBAUD - Olivier MARTIN	Station de Métabief
9h30	7:00	14:30	Sortie encadrée en FTT (dont temps de pause repas)	Thierry JALBAUD - Olivier MARTIN	Station de Métabief
16h30	0:30	15:00	Rangement, bilan journée, retour sur les acquis, régulation	Thierry JALBAUD - Olivier MARTIN	Station de Métabief
17h	FIN DE LA FORMATION				

Fédération Française Handisport – formation@handisport.org

N° Déclaration d'activité 11 75 112 80 75 enregistré auprès la DREETS d'Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat